Albertville (73) : quatre enfants de 10 ans arrêtés pour « apologie du terrorisme, complicité et menaces de mort », remous dans la communauté turque (MàJ : le gouvernement se justifie)

07/11/2020 à 13h19



7/11/20

> *[#Albertville] Certains s'interrogent sur les auditions de 4 enfants au commissariat, suite à des propos relevant potentiellement d'apologie du terrorisme.*
>
> *Non, la @PoliceNat73 n'a pas usé d'une force démesurée ! Elle a appliqué le Code de procédure pénale.*
>
> *Décryptage* pic.twitter.com/ctueerhuBl

— *Ministère de l'Intérieur (@Interieur_Gouv) November 6, 2020*

Le ministère de l'Intérieur a réagi sur Twitter à cette opération policière, démentant que les fonctionnaires aient *"usé d'une force démesurée"*. **L'affaire, révélée par une agence de presse turque jeudi, avait provoqué une vive émotion sur les réseaux sociaux.** […]

France 3

L'arrestation jeudi à Albertville (Savoie), à leur domicile, de quatre élèves de CM2 suspectés d'apologie du terrorisme, a été **dénoncée par des membres de la communauté turque sur les réseaux sociaux**, conduisant les autorités à justifier leur action. […]

Courrier Picard

6/11/20

Le parquet de Chambéry confirme que quatre écoliers ont été «retenus» dans le cadre d'une enquête ouverte pour «apologie du terrorisme, complicité et menaces de mort», suite à des propos menaçants tenus en marge de l'hommage à Samuel Paty.

[…]

Contactée par *CheckNews*, le procureur de Chambéry confirme qu'une enquête pour *«apologie du terrorisme, complicité et menaces de mort»* a bien été ouverte pour des faits qui se sont produits dans le cadre des cérémonies d'hommage à l'enseignant Samuel Paty, dans une école élémentaire d'Albertville.

«Plusieurs enfants ont eu des propos inquiétants», justifiant l'acte du terroriste et menaçant un professeur en lui disant *«Toi aussi, on va te tuer»*, assure le procureur.

[…]

Les quatre enfants concernés ayant chacun *«une dizaine d'années»*, ils n'ont pas été placés en garde à vue (possible à partir de 13 ans) mais dans le cadre légal d'une retenue.

[…]

L'article dans son intégralité sur Libération